



Compte rendu du CA du CESOP 31 mars 2022 - Réunion en visio

Membres titulaires présents votants

Michel ANDRE, Maïder BUGNON OLANO, Corinne DAUBAS, Jean-Laurent DOURNAUX, Florence HENRY, Éléonore HOLLE, Farid HOUSNI, Sylvie LEMAÎTRE, Félix MAOULY, Catherine MUSEY, Sangitiana RAKOTOZAFY, Françoise ROQUES, Philippe ROUSSEAU, Cécile VENEAU, Yamina SAGHI (suppléante de Nicole HALLET)

Membre suppléant présent

Sophie MASSON-COLIN

Invités présents

Claire BERNARD, Renaud ROMAGNAN (trésorier CLAS Meudon), Emmanuel THETAS (président CLAS Nançay), Bruno DA SILVA (trésorier CLAS Nançay)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 09h30, il y a 15 votants.

1) Désignation du président et des secrétaires de séance

Présidente de séance : Catherine MUSEY

Secrétaire de séance : Cécile VENEAU

Vote désignation de la présidente et de la secrétaire de séance : Unanimité pour.

2) Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour du CA :

1. Désignation président et secrétaires de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du CA du 14/12/2021
4. Votes des bilans moraux et financiers des CLAS et du CLE
5. Vote sur le traitement d'un dossier de la commission prêts exceptionnels et mise en place d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la COVID 19 pour un dossier de la commission enfance
6. Information sur la célébration des 50ans du CESOP et vote sur son budget
7. Information sur les commissions et point d'avancement des groupes de travail
8. Information sur le recueil du besoin pour le budget 2023
9. Préparation de l'AG du CESOP
10. Questions diverses
11. Date du prochain CA



Modification pour le point 4 : il n'y aura pas de vote pour les bilans du CLE, une présentation du bilan financier du CLE sera faite.

En question diverse : diffusion des CR des CA du CESOP sur le site cesop.obspm.fr

Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour moyennant la modification du point 4 et l'ajout de la question diverse.

3) Approbation du compte-rendu de réunion du 14/12/2021

Vote de validation du compte rendu du 14/12/2021 : 14 Pour, 1 Abstention (absence lors du dernier CA)

4) Bilans moraux et financiers des CLAS et du CLE

Bilan financier du CLE (Jean-Laurent Dournaux)

Changement de banque en 2021. Le CLE ne ferme pas pendant les vacances de Pâques. Les enfants de la Source ne sont plus acceptés (sauf fratrie). Il y a ainsi une baisse de fréquentation des enfants extérieurs : ce n'est pas la vocation du CLE qui n'est pas censé faire concurrence aux autres centres de loisir. Très peu d'enfants ont des parents travaillant à Paris mais il est tout à fait possible que des enfants « parisiens » participent au camp de vacances en été.

Les subventions du CESOP s'élèvent à 34 933€ et celles du CAES à 21 066€

La subvention CESOP est en baisse, le bilan du CAES est en hausse du fait d'une plus forte fréquentation d'enfants de personnels du CNRS

Il y a un excédent de 3 518,32 € avec une subvention équipements de 10 k€ qui n'a pas été consommée.

2021 présente un retour à une activité proche de la normale mais encore en légère baisse par rapport aux années pré-covid.

Le prix moyen de la journée est de 49,83€. Après une hausse du prix moyen liée en phase COVID à une baisse de fréquentation avec des charges fixes à répartir entre les usagers, le prix moyen se rapproche du montant pré-covid. L'objectif est de revenir au plus près du prix moyen pré-covid.

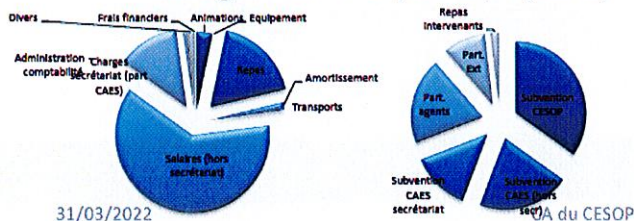
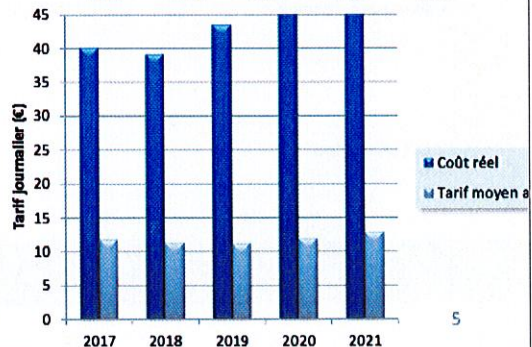
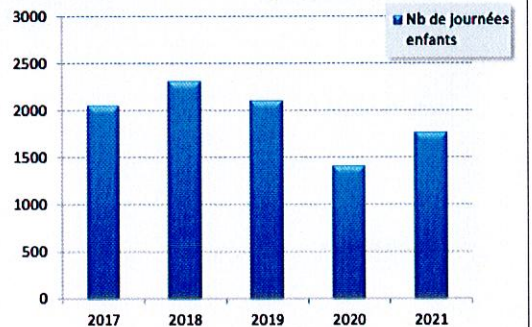
CLE

- Subventions
 - CESOP : 34 933 €
 - CAES : 21 066,04 €
- **Excédent de 3 518,32 €** avec une subvention équipements de 10 k€

Charges		Produits	
Fournitures d'atelier	3 446,22 €	Participation agents CESOP	9 089,75 €
Fournitures de bureau	842,77 €	Participation agents CAES	10 444,97 €
Matériel/équipement	3 557,28 €	Participation agents extérieurs	9 632,55 €
Animation hors site			
Voyage et déplacements	166,39 €	Repas intervenants	1 776,74 €
Réceptions : repas, goûters	13 805,44 €		
Repas Restauration	4 752,61 €	Subventions équipement CESOP	10 000,00 €
Frais financiers	101,03 €	Subventions d'exploitation CESOP	34 933,00 €
Taxes	128,04 €	Subventions d'exploitation CAES	21 066,04 €
Rémunérations du personnel	55 464,60 €	Subventions secrétariat CAES	13 367,23 €
Cotisations URSSAF	3 880,96 €		
Cotisations Retraites	3 762,77 €		
Cotisations Prev	690,45 €		
Pharmacie	847,34 €		
Rémunération Secrétariat CAES	13 367,23 €		
Provisions congés payés			
Divers	445,23 €		
Dotations aux amortissements	1 533,60 €		
Sous-total	106 791,96 €		
Rémunération secrétariat CESOP	12 531,78 €	Subvention secrétariat CESOP	12 531,78 €
TOTAL CHARGES	119 929,74 €	TOTAL PRODUITS	122 842,06 €
RESULTAT	3 518,32 €		

31/03/2022

- Fréquentation : **1 768 journées enfants** (1 412 en 2020, 2 108 en 2019)
 - 783 (572 ; 733) pour le CAES
 - 732 (643 ; 1003) pour l'OP
- Prix moyen de la journée : **49,83 € /enfant** (57,05 € ; 43,50 €)
 - Tarif moyen subventionné pour un agent OP : 12,89 € (11,96 €)



31/03/2022



En l'absence d'activité particulière, il n'a pas été réclamé de cotisation.

Un barnum a été acheté pour remplacer l'ancien.

Une subvention exceptionnelle de 16,90€ a été accordée pour rétablir les comptes (chèque 2021 compté en 2022 avec une différence entre l'estimation et la valeur réelle).

Les billets proches de la date d'expiration ont été proposés à prix remisé.

Vote des bilans du CLAS Nançay : Unanimité Pour

Bilan du CLAS Paris (Sylvie et Maïder)

Les consignes sanitaires ont été appliquées et ont permis la réouverture en septembre de la plupart des activités en présentiel. Le renforcement du télétravail a un impact sur les inscriptions aux activités hebdomadaires sur site. La fête des enfants est prévue en juin.

Régulièrement la DIRCOM propose aux CLAS d'animer conjointement des événements festifs (Solstice, Équinoxe). La fête du Solstice cette année a été annulée (météo).

Le forum s'est tenu le 16 septembre et les inscriptions aux activités se sont poursuivies lors de la fête de l'équinoxe : 96 inscrits en septembre.

Le CLAS Paris fait le relais de la billetterie du CAES aux agents de Paris (sans obligation d'avoir un n° CAES donc d'être du CNRS). Il faudrait une personne supplémentaire pour gérer cette activité. L'activité chorale a été arrêtée le mardi et remplacée par une activité qi gong en extérieur. Une expérimentation de parcelle communautaire à jardiner été lancée. Une activité « mardi du CLAS » a été lancée en novembre (massage sur la pause de midi). C'est l'occasion de faire découvrir une activité une fois par mois.

La Billetterie cinéma a ouvert en mai et celle de la piscine en juin.

En investissement : motobineuse, mobilier de jardin, remplacement de la table de ping-pong.

Un échange de pianos entre Meudon et Paris a permis de récupérer le piano de Paris sans dommage.

Un échange a eu lieu sur le sujet de la répartition de l'organisation des événements festifs entre les CLAS et la DIRCOM. Il est stratégique de montrer que les CLAS jouent leur rôle d'animation dans ces événements mais en soutien à la DIRCOM. Notamment il faut veiller à ce que le budget des CLAS ne soit pas utilisé pour des activités dont la responsabilité est celle de la DIRCOM. Cela vaut aussi pour le temps passé. La position des CLAS est de proposer des activités parallèles à celles organisées par la DIRCOM, ce qui permet de garder une autonomie dans l'organisation et le financement.



Bilan financier du CLAS PARIS


Vous ve
sophie m

Fichier Accueil Insertion Mise en page Formules Données Révision Affichage Aide Acrobat Dites-nous ce que vous voulez faire

Accueil
Copier
Coller
Reproduire la mise en forme
Police
Alignement
Nombre
Standard
Renvoyer à la ligne automatiquement
Fusionner et centrer
Mise en forme conditionnelle

K33

A B C D E F

1  **COMPTE DE RESULTAT DU CLAS PARIS**
AU 31/12/2021

2

3

Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Diverses activités ⁽¹⁾	4 508,15	Diverses activités (1)	531,00
Billetterie Piscine	1 015,00	Billetterie Piscine	330,90
Billetterie Cinéma et loisirs	2 269,45	Billetterie Cinéma et loisirs	1 635,70
Rémunération intermédiaires ⁽²⁾	5 348,00	Participations agents ⁽³⁾	3 061,00
Fête des enfants	3 014,76	Fête des enfants	0,00
Equipement et banque	19,08	Subvention CESOP	14 000,00
Variation de stocks cinema	280,9	Variation de stocks Cinéma	392,20
Variation de stocks piscine	121,20	Variation de stocks piscine	194,60
Charges financières	198,78	Produits financiers	
Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
<i>S/total</i>	16 775,32	<i>S/total</i>	20 145,40
Résultat de l'exercice	3 370,08	Perte de l'exercice	
Total	20 145,40	Total	20 145,40

21 (1) activités diverses (dessin + musique + photo + jardin + tai-chi + ping-pong + theatre + mardi du clas)

22 (2) Rémunération cours avec professeurs (gymnastique + Yoga)

23 (3) Participation des agents pour les cours

24

25 **BILAN DU CLAS PARIS**
AU 31/12/2021

Activer Video Secu

Vote des bilans du CLAS Paris : Unanimité Pour



Bilan du CLAS Meudon (Renaud)

Une nouvelle arrivée au bureau : Yamina est trésorière adjointe. Pas d'activité au 1^{er} trimestre 2021 et fortement perturbées après (conditions sanitaires). Une réunion de rentrée pour les responsables des activités en septembre. La fête des enfants se fera en avril 2022.

En temps normal, une activité sportive ne peut être maintenue qu'au-delà de 8 personnes. Durant cette période de COVID, les activités à moins de 8 inscrits ont été maintenues avec un tarif identique à celui appliqué pour 8 inscrits.

La fête de Noël a été supprimée. L'abonnement annuel de la piscine a été remplacé par des cartes de 12 entrées régulièrement renouvelées. L'activité yoga a repris.

Le cours de guitare devait être mise en place en 2019, il a été retardé. Mais l'activité débute maintenant avec un professeur défrayé (repas+transport) mais non payé (agent retraité). La charte du bénévolat est appliquée.

Il n'y a eu de cross. Le forum des activités du CLAS s'est déroulé en même temps que la fête de l'équinoxe. Il n'y a pas eu de fête des enfants : les cadeaux prévus pour la fête 2020 ont été distribués en décembre 2021.

Bilan financier

CLAS MEUDON			
COMPTES DE RESULTAT 2021			
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Diverses activités (1)	1 287,09	Cotisations	322,00
Piscine	760,00	Piscine	532,70
Abonnements (2)	820,50	Ventes billetterie	500,70
Rémunération intermédiaires (3)	9 678,00	Participations agents (4)	5 712,66
Fête des enfants	8 589,60		
Equipement		Subvention CESOP	21 600,00
Charges financières		Produits financiers	
Frais bancaire	114,00		0,00
Variation de stock	1 293,80	Variation de stock	1 299,10
Charges exceptionnelles (5)			
S/total	22 542,99	S/total	29 966,46
Excédent de l'exercice	7 423,47	Déficit de l'exercice	0,00
Total	28 916,46	Total	28 916,46

BILAN 2021			
Actif	Montant	Passif	
Actif Immobilisé		Fonds associatifs	
Stock Cinéma	249,10		
Stock Escalade	1 050,00	Résultat	
Actif Circulant		Dettes	
Cotisations Agents	1 561,00	Fournisseurs	
Subvention CESOP	4 946,48		
Disponibilité			
Banque	8 506,23		
Caisse			
Charges constatées d'avance		943,33	Produits constatés d'avance
Total	17 256,14	Total	




Vote des bilans du CLAS Meudon : Unanimité Pour

Question posée : un agent d'un site peut-il bénéficier des offres d'un CLAS d'un autre site ?
Exemple des tickets piscine sur Paris pour le week-end, pour un agent travaillant à Meudon.
A priori oui sauf pour la fête des enfants (les CLAS échangeront leurs fichiers pour s'assurer qu'une même personne ne sollicite pas plusieurs CLAS pour les bons cadeaux).

Exemple des tickets de cinéma qui coûtent chers aux CLAS? Ne doit-on pas mettre une limite ?
Que faire pour les personnes travaillant sur 2 sites ? Si un agent paye les 2 cotisations sur Paris et Meudon, pourquoi ne pourrait-il pas bénéficier des 2 ?
Ces questions seront abordées dans le cadre du GT inter-CLAS ainsi que celles de la tenue des listes à jour des adhérents sur un ou plusieurs sites.

5) Vote sur le traitement d'un dossier de la commission prêts exceptionnels et mise en place d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la COVID 19 pour un dossier de la commission enfance

Commission prêts exceptionnels :



M A. (Commission Prêts)

- Monsieur A a fait une demande de prêt de 800 € qui a été acceptée le 7 août 2019. Ce prêt aurait dû être intégralement remboursé avant le 05/05/2021
- Le confinement et la mise en télétravail en 2020 ont rendu difficile la récupération des chèques de remboursement.
- Début 2021, M. A devait encore la somme de **440 €**
- En arrêt maladie depuis fév / mars 2021, il n'a pas répondu aux relances (recommandé et courrier simple) du 17 mars 21 et du 31 août 21
- La demande de bascule du dossier en Aides a été refusée par la commission Aides en septembre 21

➤ **Demande du CA de se prononcer sur la demande de passer la dette de 440 € en perte**


31/03/2022 CA du CESOP 7

Les frais de recouvrement seraient trop importants, cela passe en perte. Cette personne ne pourra plus bénéficier des subventions du CESOP (à vérifier si cela est indiqué dans le règlement du CESOP). Il est peu probable que cette personne revienne sur site, si c'était le cas, le CA statuerait de nouveau sur sa situation pour décider des conditions de remboursement et d'accès aux activités du CESOP.



Vote de l'abandon du recouvrement d'un dossier de prêt exceptionnel : Unanimité Pour

Commission enfance :



Mme B. (Commission Enfance)

- Mme B, agent OP, mère célibataire, a fait une demande de séjour pour sa fille de 16 ans en 2020
- Compte tenu du confinement, le séjour a été annulé et le CESOP a récupéré un avoir de 1 477 € (Cap Monde)
- Suite à nos relances pour ne pas perdre l'avoir, Mme B a fait une demande de séjour en 2021 mais à cause d'un évènement familial, elle a dû annuler sa demande
- Subventionnée à 74,53%, elle a finalement opté pour un séjour auprès du même organisme pour un départ en février 2022 afin d'utiliser l'avoir
- Sa fille a eu 18 ans le 1^{er} janvier 2022 et le plafond de la subvention CESOP est passé de 877,93 € à 437,47 € représentant une différence pour l'agent / CESOP de **440,46 €**

➤ **Demande du CA de se prononcer sur l'application à titre exceptionnel du plafond < 18 ans à Mme B.**

31/03/2022 CA du CESOP 8

Du fait du report des vacances de 2020 à 2021 à cause du COVID, un enfant dépasse l'âge où il peut être subventionné. On propose de déroger, à titre exceptionnel, à la règle sur l'âge de l'enfant.

Vote d'une subvention exceptionnelle liée au COVID pour un dossier de la commission enfance : Unanimité Pour

6) Information sur la célébration des 50ans du CESOP et vote sur son budget

Un entretien avec la présidence a eu lieu le 23/03/22 (présidente et VP-CA). Les dates du 2 et du 9 juin n'ont pas été retenues.

La proposition faite est de reporter en septembre la fête à Meudon pour l'ensemble des agents et retraités de l'Observatoire.

Programme :

Matin : visites sur inscription des labos, de la grande coupole, des locaux du CLAS et du CLE. Ces visites sont organisées par l'Observatoire et le CESOP.

Midi : buffet de desserts avec finales de tournois, et exposition de photos à la cantine.



Après-midi : animations culturelles, sportives, artistiques.

La présidente donne son accord oral pour le 8/09 à condition que soit étudiée pour les agents, notamment ceux de Paris, la possibilité de participer à la fête sur une 1/2 journée. Éventuellement l'Observatoire participera aux frais de transport des personnes venant de Nançay et prendra à sa charge les frais de logistique (reprographie, exposition). Le budget alloué pour la célébration des 50 ans du CESOP s'élève à 8 000€ (2 000€ buffet + 4 000€ animation + 1 000€ transport + 1 000€ goodies et repro).

Le budget pour les 50 ans du CESOP n'avait pas été voté dans le budget initial de 2022. L'idée est de faire une provision sur le budget 2021 pour financer cette opération (pour comparaison : commission retraite 4 000 €, enfance 5 000€, clas-nançay 5 000€)

Pour rappel, le bénéfice de l'exercice 2020 a été, suite à une décision du CA sortant du 8 juin 2021, affecté pour moitié à la réalimentation du fonds de roulement. L'autre moitié sera utilisée pour compenser une baisse de dotation exceptionnelle sur 2022.

Vote du montant de 8 000€ pour le budget 50ans : unanimité pour

7) Information sur les commissions et point d'avancement des groupes de travail

États financiers au 31/03/22

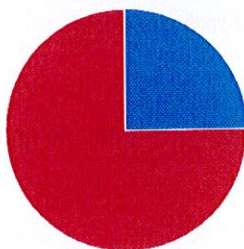
- Pas de nouvelle demande de prêt ou d'aide
- a) Les subventions ne tiennent pas compte des avoirs utilisés rappelés entre parenthèses (1 477 € pour la commission Enfance et 15 381 € pour la commission Voyages)
- b) 16 participants au tarif base 15 personnes + 3 annulations avec chambres individuelles (scénario le plus pessimiste)

	Nb dossiers	Subv. accordée ^(a)	Subv. consommée
Enfance	5	5 000 (1 477)	1 237,42
Vacances	7	18 500	8 705,14
Voyages	19 (-3)	9 000 (15 381)	4 917 ^(b)
Retraités	0	4 000	0

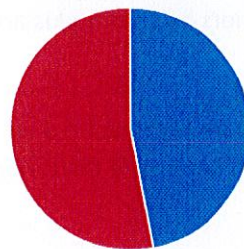
États financiers au 31/03/22

Part de la subvention consommée (en bleu) / subvention totale

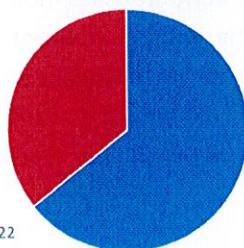
Enfance (31/03/22)



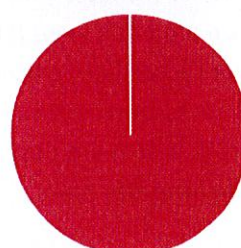
Vacances (31/03/22)



Voyages (31/03/22)



Retraités (31/03/22)



31/03/2022

CA du CESOP



Commissions prêts et aides exceptionnelles

Il n'y a pas eu de nouvelles demandes prêt et aides.

Commission voyages

Pour le voyage en SICILE il n'y a que 15 participants. 3 annulations se sont produites récemment concernant des chambres individuelles (raisons autres que médicales).

Voir s'il ne faudrait pas augmenter le montant de l'inscription pour ne pas avoir des désistements de dernière heure.

À cause de l'augmentation considérable du tarif si l'on passe en dessous de 16 personnes, l'augmentation du coût du séjour serait répercutée sur chaque billet des participants, la commission souhaite proposer un tarif réduit à un 16ème voyageur.

Vote sur le tarif réduit d'un voyageur supplémentaire : 14 pour

Commission vacances

La date de fin d'inscription est fixée au 15 avril. Il y a une dizaine de dossiers pour les vacances d'été.

Question : les organisateurs demandent de réserver en ligne avec une carte bleue. Il faudrait que le CESOP ait une carte bleue. Il ne peut que faire des chèques ou des virements. Pour le suivi de la trésorerie, il est plus facile de gérer des chèques. La commission vacances et le trésorier vont étudier ce qu'implique le passage à la carte bleue (frais, procédures internes)

Une information doit être faite au personnel pour qu'il respecte les dates de fin d'inscription. Pour les instants tous les dossiers en retard ont été acceptés mais cela entraîne un surcroît de travail, de plus dans l'urgence. À l'avenir les dossiers ne seront plus acceptés (sauf cas de force majeure).

Commission retraités (Michel)

Le repas de Noël a été annulé. Le spectacle de fin d'année aussi. Un repas a pu avoir lieu en novembre 2021. Un autre est prévu en mai. Il faudrait le devis rapidement.

GT ComInfo

Le site cesop.obspm.fr est ouvert, les retraités y ont accès. Le BIOP est alimenté tous les mois avec des infos du CESOP/CLAS/CLE. Un projet de news letter du CESOP à destination des adhérents est envisagé. Il est nécessaire d'avoir l'accord de l'Observatoire si des articles du SCOP veulent être repris dans la news-letter du CESOP. Les ressources documentaires et de travail collaboratif du CESOP sont sur ged.obspm.fr, sur cesop.obspm.fr et share.obspm.fr. Les listes sympa du CESOP, des CLAS et du CLE permettent d'accéder aux archives des mails.



GT inter-CLAS

Le CLAS Meudon est interrogé pour savoir les conditions de la carte Louvre déjà mis en place et qui pourrait être utilisé par le CLAS Paris. L'idée est d'homogénéiser les tarifs sur les 3 sites.

GT séjours

2 réunions ont été organisées. La recherche porte sur les possibilités de séjours dans les pays d'Europe du Nord, d'Afrique du Nord et sur la possibilité en France de faire du « tourisme durable ».

8) Information sur le recueil du besoin pour le budget 2023

Les responsables des commissions, des groupes de travail et les présidents des CLAS et CLE seront sollicités début juin pour remonter leurs besoins qui serviront à établir le budget CESOP 2023. Le dialogue budgétaire devrait se dérouler fin juin, début juillet.

Le recueil des besoins de travaux est à remonter à Catherine Muset.

Budget prévisionnel 2022

Pour rappel :

	2021	2022
Enfance	5 000	5 000
Vacances	18 500	18 500
Voyage	13 500	9 000
Retraite	4 000	4 000
CLE	34 933	34 933
CLAS M	21 600	21 600
CLAS N	5 500	5 500
CLAS P	14 000	14 000

9) Préparation de l'AG du CESOP

Date proposée mais restant à confirmer 23 juin à 9h45 puis à 10H si le quorum n'est pas atteint. La fête du solstice a lieu l'après-midi. Lors de l'AG les bilans moraux et financiers seront présentés : le document cesop.info regroupe ces informations et il est nécessaire que les textes soient réunis pour la mi-juin.



10) Questions diverses

Les comptes-rendus du CA du CESOP sont actuellement sur l'intranet de l'Observatoire et sur l'outil de GED de l'Observatoire. Ils vont être stockés sur cesop.obspm.fr. Un travail important sur le site est prévu en juillet 2022.

Vote désignation de la présidente et de la secrétaire de séance : Unanimité pour.....	1
Vote de l'ordre du jour : Unanimité Pour moyennant la modification du point 4 et l'ajout de la question diverse.....	2
Vote de validation du compte rendu du 14/12/2021 : 14 Pour, 1 Abstention (absence lors du dernier CA).....	2
Vote des bilans du CLAS Nançay : Unanimité Pour.....	5
Vote des bilans du CLAS Paris : Unanimité Pour.....	6
Vote des bilans du CLAS Meudon : Unanimité Pour.....	8
Vote de l'abandon du recouvrement d'un dossier de prêt exceptionnel : Unanimité Pour.....	9
Vote d'une subvention exceptionnelle liée au COVID pour un dossier de la commission enfance : Unanimité Pour.....	9
Vote du montant de 8 000€ pour le budget 50ans : unanimité pour.....	10
Vote sur le tarif réduit d'un voyageur supplémentaire : 14 pour.....	12

La séance est levée à midi.

Cécile VENEAU
Secrétaire du CESOP

c.veneau

Catherine MUSET
Présidente du CESOP